



**FORMULAIRE DE CANDIDATURE  
aux fins de l'obtention du titre de  
ARBITRE AGRÉÉ/ARBITRE AGRÉÉE (Arb.A)**

Si vous souhaitez saisir dans le document, assurez-vous de l'avoir enregistré sur votre ordinateur avant de commencer et de nouveau après avoir terminé, puis imprimez-le ou envoyez-le-nous par courrier électronique. Vous aurez besoin d'Adobe Reader, disponible ici : <http://get.adobe.com/reader/>

**Veillez prendre note des points suivants :**

- Vous devez être membre en bonne et due forme auprès d'une section régionale affiliée à l'Institut d'Arbitrage et de Médiation du Canada (« l'Institut ») pour présenter une demande afin d'obtenir le titre d'Arbitre agréé/Arbitre agréée (Arb.A).
- Vous devez avoir acquitté les frais exigés afin que votre candidature soit traitée. Veuillez communiquer avec votre filiale régionale pour connaître le montant des frais de candidature s'appliquant au titre d'Arb.A.
- Vous devez présenter votre candidature, accompagnée de toutes les pièces jointes, clairement identifiées, tel qu'il est indiqué dans le présent formulaire de candidature.
- Les candidatures incomplètes ne seront pas traitées.

**I. RENSEIGNEMENTS REQUIS**

**a. Candidat**

Nom \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

**b. Auprès de quelle section régionale affiliée êtes-vous enregistré en bonne et due forme?**

\_\_\_\_\_

**II. ÉTUDES**

Diplômes/ Certificats	Année d'obtention	Nom de l'établissement	Lieu

Si vous avez besoin d'espace supplémentaire, joignez une feuille intitulée ANNEXE II.

**III. ANTÉCÉDENTS PROFESSIONNELS**



Indiquez les emplois que vous avez occupés au cours des 10 dernières années en mentionnant les noms des employeurs et les types d'emplois.

Employeur	Date	Type d'emploi

Si vous avez besoin d'espace supplémentaire, joignez une feuille intitulée ANNEXE III.

#### IV. FORMATION EN ARBITRAGE

**a. FORMATION EN ARBITRAGE (au minimum de 40 heures)**

- b. Pour être admissible à l'obtention du titre d'Arb.A, vous devez avoir suivi et réussi un cours de formation de 40 heures ou plus, en arbitrage et en procédure d'audience, approuvé par l'IAMC. Pour avoir la liste des cours approuvés, veuillez consulter : <http://adric.ca/fr/adric-accredited-courses/>
- c. Vous devez présenter une description détaillée de tous les cours de formation en arbitrage que vous avez suivis, y compris toute formation excédant le nombre d'heures minimum de 40 requis.
- d. Vous devez joindre à la présente demande des copies des certificats, diplômes ou relevés de cours ou toute autre preuve de formation. **Veillez joindre ces documents en tant qu'ANNEXE IV d).**

Si vous souhaitez faire valoir un cours qui n'est pas mentionné dans la liste des cours approuvés, veuillez communiquer avec votre section régionale affiliée pour avoir plus de renseignements; des frais additionnels pour réviser le cours peuvent s'appliquer.

Cours/Diplômes/ Certificats	Année d'obtention	Nom de l'établissement	Approuvé par	Nombre d'heures	Lieu



Si vous avez besoin d'espace supplémentaire pour remplir cette section, joignez une feuille intitulée ANNEXE IV c).

**e. Examen écrit**

Vous devez avoir réussi un examen écrit se rapportant à un cours approuvé par l'IAMC dans des dix dernières années. Veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom du cours	Section régionale affiliée ayant autorité d'approbation	Instructeur	Année à laquelle vous avez suivi le cours

Si vous avez besoin d'espace supplémentaire pour remplir cette section, joignez une feuille intitulée ANNEXE IV e).

**V. EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'ARBITRAGE**

Dressez une liste d'au moins dix (10) procédures d'arbitrage contre rémunération, en précisant des détails particuliers.<sup>1</sup>

	Nbre de parties	Problèmes ayant fait l'objet d'un arbitrage	Nombre d'heures d'audience
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Si vous avez besoin d'espace supplémentaire pour remplir cette section, joignez une feuille intitulée ANNEXE V.

<sup>1</sup> Un arbitrage « rémunéré » est un arbitrage où l'arbitre reçoit un salaire, un paiement ou des honoraires raisonnables spécifiquement pour les services d'arbitrage. Il n'y a pas de minimum spécifique applicable au montant reçu par l'arbitre, dans la mesure où le montant est raisonnable et légitime, eu égard au cadre dans lequel l'arbitrage a eu lieu. Dans des cas exceptionnels constatés par écrit, d'où il ressort clairement que l'arbitrage non rémunéré a été complexe et difficile, le Comité régional peut, à sa discrétion, inclure un arbitrage non rémunéré pour le total de 10.

Vous devez avoir clairement agi comme arbitre principal ou président, et non simplement un co-arbitre.

## VI. SENTENCES ARBITRALES

Veillez présenter au moins deux sentences arbitrales, rédigées de manière à ne contenir aucun renseignement personnel ou confidentiel, en tant qu'**ANNEXE VI**.

## VII. AUTRES RENSEIGNEMENTS

- a) Veillez fournir tout autre renseignement pouvant appuyer votre demande, intitulée **ANNEXE VIII**.
- b) Vous devrez démontrer des « Compétences en arbitrage » (voir Critères)
- c) Êtes-vous membre auprès d'autres associations ou organismes de résolution de différends? Veuillez les indiquer ci-après :

---



---

- d) Êtes-vous certifié, accrédité ou agréé à titre d'arbitre auprès d'un autre organisme? Dans l'affirmative, veuillez l'indiquer ci-après.

Organisme	Date à laquelle vous avez obtenu l'accréditation

- e) Si vous avez déjà déposé une demande aux fins de l'obtention du titre d'Arb.A, veuillez indiquer la date à laquelle ainsi que la section régionale affiliée auprès de laquelle vous avez soumis votre candidature.

---

## VIII. ENGAGEMENTS PERMANENTS

**Je m'engage à respecter tous les engagements permanents ci-après, conformément aux obligations auxquelles est soumis tout membre détenant le titre d'Arb.A.**

### a. Adhésion

Je suis tenu d'être membre en bonne et due forme auprès d'une section régionale affiliée à l'Institut d'Arbitrage et de Médiation du Canada et m'engage à acquitter les droits d'adhésion

requis.

**b. Formation continue et participation**

Je suis tenu d'accumuler 33 points requis en Formation continue et participation, conformément aux exigences du programme [Formation continue et participation de l'IAMC](#).

**c. Assurance**

Je comprends devoir signer et soumettre la Déclaration d'assurance, en indiquant que je possède une assurance erreurs et omissions d'un montant minimum global d'un million de dollars ou en cochant une autre case appropriée pour être exempté de cette exigence. Si je résilie l'assurance, j'en informerai ADRIIC immédiatement.

**d. Renouvellement annuel du titre**

Afin de renouveler annuellement le titre d'Arb.A, vous êtes tenu d'acquitter les droits de cotisation requis en janvier chaque année. Ces droits de renouvellement sont en sus des droits d'adhésion annuels à titre de membre.

**e. Conformité aux exigences permanentes**

Le non-respect des exigences permanentes déterminées par l'Institut constitue un motif de suspension ou d'annulation du port du titre d'Arb.A.

**IX. CONSENTEMENT**

En signant et en soumettant ce formulaire, je consens à ce que les renseignements et les documents pertinents relatifs à la présente demande soient divulgués aux organes suivants :

- Le Comité régional
- Le Conseil d'administration de la section régionale affiliée pertinente
- Le Comité national
- Le Conseil d'administration de l'Institut d'Arbitrage et de Médiation du Canada

**X. ENGAGEMENT**

Je m'engage à respecter le [Code de déontologie](#) de l'Institut et je reconnais que toute violation dudit Code pourrait entraîner la révocation du titre d'Arb.A.

Je comprends que si ma demande d'évaluation est approuvée par l'affilié régional dont je suis membre, cet affilié enverra ma demande à l'IAMC en recommandant son acceptation. Au moment de l'acceptation de l'IAMC, les droits annuels associés au titre pour la première année seront immédiatement payables (au prorata s'il y a lieu), avant l'envoi du certificat et la mise à jour de mon profil.

Je comprends également qu'en plus des droits d'adhésion, payables à l'affilié régional dont je suis membre, je devrai payer les droits annuels de mon titre (dont le montant est établi et révisé périodiquement par le Conseil d'administration de l'IAMC) à l'IAMC en janvier de chaque année pour conserver mon titre.



Je certifie que les renseignements indiqués aux présentes sont complets et exacts et, qu'au meilleur de ma connaissance, je possède les qualifications requises aux fins d'obtention du titre d'Arbitre agréé/Arbitre agréée (Arb.A).

Date : \_\_\_\_\_

Nom (en lettres moulées) \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

## DÉCLARATION D'ASSURANCE

En conformité avec la norme d'excellence dans le domaine des procédures de prévention et règlement des différends (PRD) au Canada, l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada exige des médiateurs et arbitres agréés et des médiateurs et arbitres brevetés en exercice qu'ils fournissent la preuve qu'ils sont protégés, ainsi que les tiers auxquels ils fournissent des services, par une assurance d'au moins un million de dollars.

Par les présentes, je déclare ce qui suit :

- Je possède une assurance erreurs et omissions qui couvre toutes mes activités de médiation et d'arbitrage, et ce, avec une limite minimale d'un million de dollars. Sur demande, je conviens de fournir immédiatement une preuve de la couverture en vigueur. (Je reconnais que l'IAMC applique un programme de vérification ponctuelle qui, au hasard, peut exiger que je fournisse immédiatement, sur demande, une preuve de la couverture en vigueur.)
- J'agis exclusivement en tant que médiateur ou arbitre pour le compte de mon employeur et ne mène ni médiation ni arbitrage en dehors du cadre de mes fonctions. Je conviens d'aviser l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada et de fournir une preuve d'assurance avant d'agir en tant qu'arbitre ou médiateur en dehors du cadre de l'exercice de mes fonctions.
- Je suis à la retraite et ne mène plus d'arbitrages ni de médiations. Je conviens d'aviser l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada et de fournir une preuve d'assurance avant de mener tout arbitrage ou médiation.

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ COURRIEL : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_ DATE : \_\_\_\_\_

**Protection assurée par une association professionnelle**

Si vous êtes membre d'une organisation professionnelle, vous ne pouvez pas présumer que l'assurance offerte par cette dernière vous couvre dans l'exercice de vos fonctions en tant que spécialiste en PRD.

## ARBITRE AGRÉÉ

### Liste de contrôle du formulaire de demande

#### AVANT DE SOUMETTRE VOTRE DEMANDE :

Placez cette liste de contrôle avant votre demande et cochez les cases pour vous assurer que tous les renseignements, documents, etc., requis sont fournis dans votre demande ou y sont joints. **N'ENVOYEZ PAS** votre demande si de l'information manque. Les demandes incomplètes seront retournées.

- Je suis membre en règle de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada par l'intermédiaire de l'un de ses affiliés régionaux.
- Achèvement d'un cours et d'un examen d'arbitrage accrédité par l'IAMC d'au moins 40 heures. Veuillez joindre une copie du certificat.
- Brève description de 10 arbitrages payants incluse
- Deux copies des sentences arbitrales
- J'ai rempli la Déclaration d'assurance.
- Complétez votre profil dans votre portail des membres avec votre biographie, votre curriculum vitae et vos domaines de pratique, etc. (Votre candidature ne sera traitée que si votre profil est complet.)
- J'ai remis les frais d'administration de ma demande à mon affilié régionale.
- Ma demande est tapée ou écrite lisiblement, et ordonnée comme requis. (La demande doit être présentée sous une forme lisible et toutes les annexes, clairement identifiées, comme indiqué sur le présent formulaire de demande.)
- Je comprends que, pour maintenir mon titre, l'IAMC percevra des droits annuels à partir du moment où ce titre m'est décerné. **Ces droits sont distincts des droits d'adhésion (régionaux ou nationaux).**